



Ils s'expriment

Conformément au Code Général des Collectivités Locales, Le MMMag réserve un espace d'expression aux groupes politiques constitués du conseil de Métropole.

Groupe majoritaire d'intérêt communal

La préparation du budget primitif 2016

L'adoption du budget primitif est une opération importante pour le fonctionnement d'une collectivité car elle engage son avenir non seulement pour l'année prévue, mais encore pour les suivantes du fait des conséquences des actions prévues et également des engagements pris, vis-à-vis des citoyens, des salariés de l'institution, des banquiers, des entreprises (fournisseurs et clients).

L'année 2016 est une année particulière, ce sera la première année de fonctionnement complet de la Métropole. La collectivité assurera l'intégralité des compétences transférées. Plus de 450 emplois ont été transférés à la Métropole.

L'année 2017 sera également une année particulière dans la mesure où des transferts de compétences du Département de l'Hérault à la Métropole seront décidés. L'année 2016 est aussi la première année de fonctionnement de la régie de l'eau.

Ces observations sont données pour une prise de conscience des modifications en cours et pour la reconnaissance du travail réalisé par les fonctionnaires territoriaux de la Métropole et des trente et une communes qui la composent.

Ces modifications ont eu lieu et continuent à avoir lieu dans un environnement national marqué par la diminution des dotations de l'État.

L'État a décidé depuis 2014 une économie dans ses dotations envers les collectivités locales, qui se finalise pour la Métropole par une diminution totale sur la période 2014 - 2020 de 185 millions d'euros.

Il faut indiquer qu'un million d'euros en fonctionnement permet un emprunt sur trente ans de douze millions. Dès lors, 185 millions de moins de dotation entraînent une diminution d'emprunt de 2.220 millions d'euros. C'est dire la conséquence en matière d'investissement. Le budget 2016 tentera de contourner cette conséquence dommageable pour l'avenir et pour les entreprises.

Le budget 2016 sera encore construit sur l'engagement de ne pas toucher aux taux de fiscalité. Au total, un budget difficile à construire car des contraintes devront être respectées et néanmoins, l'avenir doit être préservé. C'est sur ces deux points qu'il devra être jugé.

Max Léviata
Vice-président en charge des Finances

Groupe Les Républicains - Centre - Société civile

Faute de réception dans les délais impartis, la tribune du groupe « Les Républicains - Centre - Société civile » n'a pas pu être publiée dans ce numéro.